

Procédure Normalisée de Fonctionnement

| | |
|---|---|
| TITRE : GESTION DU CANNIBALISME | NUMÉRO : A-8b |
| DESTINATAIRES : Usagers et personnel du Service des animaleries | VERSION 1 : 25.01.2021 VERSION : |
| ÉMISE PAR : Normand Lapierre, T.S.A. CORRIGÉE : Manon St-Germain, vétérinaire et directrice | CIPA : 9.03.2021 |
| APPROUVÉE PAR : Manon St-Germain, vétérinaire et directrice | DATE : |
| BUT : Diminuer le cannibalisme au sein d'une colonie et consécutivement accroître le taux d'efficacité de la reproduction. | |

NOTE :

Tous les usagers qui s'occupent du maintien d'une lignée de souris doivent assister à l'atelier de gestion de colonies de souris. Il permet d'acquérir les notions de base en reproduction afin de gérer efficacement les lignées de souris dont il est responsable. Avant de débiter les accouplements avec une souche/lignée de souris, il est important d'être bien renseigné sur les caractéristiques reproductives de la souche par la recherche de références lorsque possible sur les sites internet tels que : [The Jackson Laboratory](#) et [Charles River](#). Des informations telles que les phénotypes attendus des petits, la viabilité/problèmes rencontrés chez les individus homozygotes, la grosseur des portées, la capacité de reproduction maximale, le nombre de génération de souris obtenues, si la lignée est cryopréservée, etc. Dans le cas où vous ne dénicher aucune réponse aux questions précédemment énoncées, il est primordial d'interroger l'équipe de recherche qui vous a fourni les souris.

PROCÉDURES :

A. INVESTIGATION

Le cannibalisme est un comportement pouvant se produire à l'occasion chez les souris de laboratoire, particulièrement chez certaines lignées lors de la première mise-bas (primipare). Une répétition ou une augmentation soudaine du nombre de cas de cannibalisme dans une lignée ou une colonie peut toutefois cacher un problème plus sérieux. Il est donc essentiel d'investiguer pour tenter de trouver la ou les causes probables.

Voici différentes questions auxquelles il faut répondre avant de poser des actions :

1. Attention, est-ce qu'il s'agit de cannibalisme, de négligence maternelle ou d'abandon?
2. Est-ce une lignée nouvellement introduite à l'animalerie?
3. Est-ce qu'il y a de nouveaux manipulateurs dans la pièce ou au sein du laboratoire de recherche?
4. À quand remonte la dernière introduction de sang neuf (croisement avec le fond de souche original) dans la/les lignée(s) ou à quelle génération sont-elles rendues?
5. Est-ce que l'œstrus post-partum est employé résultant à l'omniprésence du mâle dans la cage?

6. Quel âge avait les reproducteurs lors du premier accouplement?
7. Quel âge ont les reproducteurs actuellement?
8. Est-ce que le mâle est présent dans la cage lors de la mise-bas?
9. Combien de portées ont été obtenues depuis la mise en accouplement?
10. Du cannibalisme a-t-il déjà été observé dans cette/ces lignée(s)?
11. Les souriceaux sont-ils manipulés avant le 5^e jour de vie?
12. Du matériel de nidification est-il présent dans la cage?¹
13. Des changements dans l'environnement ont-ils été observés :¹
 - a. Luminosité (12h/12h?)
 - b. Température (variation?)
 - c. Humidité (variation?)
 - d. Nourriture (introduction d'une nouvelle diète?)
14. Est-ce que des travaux ont eu lieu récemment dans les locaux de l'animalerie ou adjacents à ceux-ci?
 - a. Nature des travaux (peinture, démolition, etc.)
 - b. Durée des travaux

Après avoir répondu à chacune des questions, consultez le personnel technique du Service des animaleries afin de mettre en place les correctifs appropriés.

B. ACTIONS

Dans la mesure où la phase d'investigation ne procure aucune piste d'explication ou encore, le cas échéant, que les problématiques ont été corrigées, mais que le cannibalisme persiste, voici des actions à entreprendre en collaboration avec le personnel technique du Service des animaleries :

1. Ajouter du matériel de nidification supplémentaire (mouchoirs, papier brun, etc.).
2. Ajouter de l'enrichissement alimentaire (graines de tournesol, croquette dans la cage) Un mélange de fruit-légumes certifiés peut aussi être distribué aux frais du chercheur)
3. Utiliser des cages plus grandes comme celles utilisées pour l'hébergement de rats avec objet d'enrichissement supplémentaire (**attention des frais d'hébergement plus élevés s'appliqueront**).

¹ Veuillez interroger le personnel du Service des animaleries à cet effet